



Saint Martin d'Hères, le 8 mars 2022

Le Directeur de la Faculté des sciences

à

Mesdames et messieurs
les membres du Conseil de la Faculté des sciences

Convocation du Conseil plénier de la Faculté des Sciences de l'Université Grenoble Alpes

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du Conseil de la Faculté des Sciences :

Le jeudi 17 mars 2022 à partir de 9h00

Cette séance se tiendra en présentiel à l'adresse suivante :

UFR DE CHIMIE ET DE BIOLOGIE

Salle de conférences – Bâtiment André Rassat – RDC

470, rue de la chimie - domaine universitaire - 38 400 Saint-Martin-d'Hères

Les points à l'ordre du jour sont :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 17/02/2022.
2. Discussion stratégique : échange d'idées sur l'avenir de la Faculté des sciences dans le cadre de l'UGA, du contrat d'objectifs et de moyens (COM) et de la fin de l'expérimentation (EPE UGA). Comment voyons-nous la FdS dans les 2-3 ans qui viennent et à plus long terme ?
3. Questions diverses

Les documents seront très prochainement accessibles sur Alfresco.

En cas d'empêchement, je vous remercie de veiller à transmettre votre procuration dûment signée à un membre de votre choix et de la retourner à faculte-sciences@univ-grenoble-alpes.fr, lundi 14 mars 2022 au plus tard.

Le Directeur de la Faculté des Sciences,

Yannick Vallée